



Magog aura son complexe deux glaces en 2019

Magog, le 20 juin 2017 – La Ville de Magog et la Commission scolaire des Sommets ont aujourd’hui annoncé qu’un complexe deux glaces sera construit sur les terrains de l’école secondaire de la Ruche. Selon l’échéancier prévu, les travaux débiteront en juin 2018, en prévision d’une ouverture en septembre 2019.

Cette décision a été prise à la suite des recommandations faites par le comité responsable d’étudier les possibilités d’ajouter une deuxième glace à Magog. Après plusieurs mois de travail, une analyse de faisabilité pour la construction d’un aréna comprenant deux glaces sur les terrains de l’école secondaire de la Ruche, réalisée en collaboration avec la Commission scolaire des Sommets, a démontré qu’il s’agissait du meilleur scénario pour répondre aux besoins des différentes clientèles. La Ville de Magog confirme que l’aréna actuel, situé sur la rue Saint-Alphonse Nord, changera de vocation en 2020. Différentes possibilités sont étudiées et seront confirmées prochainement.

Conditions et financement

Très enthousiastes, les deux parties précisent toutefois que la construction de ce complexe est soumise à certaines conditions. D’une part, le projet devra recevoir des subventions représentant au moins 50 % des coûts de réalisation, qui sont estimés à 21 millions \$. Un organisme sans but lucratif devra également être créé pour assumer la gestion de cette nouvelle infrastructure. La commission scolaire, qui est très favorable à l’idée d’accueillir cet aréna sur les terrains de l’école secondaire de la Ruche, doit évidemment obtenir les autorisations nécessaires auprès du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

La contribution financière de la Ville de Magog sera limitée à la location annuelle d’heures de glace pour la population et les organismes accrédités.

Pour le conseiller municipal et président du Comité deuxième glace, M. Jean-Guy Gingras, cette annonce représente la meilleure conclusion dont Magog pouvait rêver concernant l’avenir de son aréna. « Nous avons analysé tous les scénarios possibles pour combler les besoins de nos citoyens et de nos organismes en termes d’heures de glace.





La construction d'un tel complexe nous permettra de centraliser et de bonifier l'offre de nos infrastructures sportives. Depuis l'ouverture, en 2011, du Centre sportif régional Memphrémagog et du terrain de football synthétique, le site de la Ruche est devenu un pôle sportif de grande envergure qui permet de faire rayonner la région dans les domaines du sport comme de l'éducation et nous en sommes très fiers. Une fois de plus, nous démontrons que nous avons à cœur de contribuer au bien-être et à la santé de la population en favorisant la pratique de l'activité physique, qui passe aussi par l'offre d'infrastructures de qualité. »

Pour M. Jean-Philippe Bachand, président de la Commission scolaire des Sommets, la présence d'un aréna sur les terrains de l'école secondaire de la Ruche est sans conteste un apport significatif pour les élèves, non seulement pour ceux du secondaire, mais aussi pour ceux du primaire. « Notre mission, comme commission scolaire, est de favoriser et de mettre en place les meilleures infrastructures et programmes pour offrir une éducation de la meilleure qualité qui soit à nos élèves. La proximité de l'aréna va sans conteste alléger l'horaire dans certains programmes sportifs, mais aussi rendre possibles des activités qui auparavant ne l'étaient pas. C'est un ajout majeur qui va permettre de bonifier encore l'offre sportive de la Ruche. »

Les services

Le nouveau complexe deux glaces comptera deux étages. Outre les glaces de dimensions réglementaires, le bâtiment accueillera un centre de physiothérapie, un magasin d'articles de sport, une aire de restauration de même qu'une piste de course intérieure.

- 30 -

Source et information :

Division des communications
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

